

FORMATION ACTION
ACCOMPAGNEMENT
DES PRATIQUES –
PREVENTION DES TMS –
SECTEUR SANITAIRE
MEDICOSOCIAL

PREVENTION DES TMS



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



**FORMATION ACTION
ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES – PREVENTION DES TMS
SECTEUR SANITAIRE MEDICOSOCIAL**

(Durée : 1 jour (7 heures))

Public :

Tout salarié du secteur sanitaire médicosocial

Pré requis :

Aucun

Recommandation :

Organisation en amont avec la direction et l'encadrement afin de cibler au mieux les objectifs de l'intervention et communiquer auprès des salariés concernés. La finalité de la formation est bien la prévention des TMS et l'amélioration de la QVCT ainsi que l'accompagnement des résidents. En aucun cas la remise en question des compétences métier des intervenants (préciser ce point en amont de l'intervention).

Objectifs :

- Prévenir les TMS dans le cadre de la QVCT
- Améliorer l'accompagnement des résidents et redonner du sens à sa pratique professionnelle

Contenu

Les outils de Méthode AMN seront le fil conducteur de la formation. Ils seront laissés en place dans le service afin de pouvoir faciliter l'harmonisation des accompagnements ainsi que la connaissance des aides à la mobilisation présentes.

Repérer les capacités de la personne aidée

- Jeu de cartes AMN – Outil de repérage

Connaître et adapter les aides à la mobilisation nécessaires à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie

- Indications
- Utilisation
- Entretien



Observation de l'accompagnement des résidents par les équipes soignantes sur le terrain
Echange avec les intervenants après chaque accompagnement

- Argumentation des pratiques mises en place
- Proposition d'amélioration (dans le but d'améliorer la QVCT ainsi que l'accompagnement du résident) par le formateur

Méthodes et outils

La formation propose des échanges sur les pratiques menées en situation réelle, pratique sur le terrain, supports ludiques.

Mode de validation

Évaluation formative tout au long de la formation.

A l'issue de la formation, nous délivrons au participant une attestation de formation.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 7h soit 1 jour

Effectif : jusqu'à 10 stagiaires

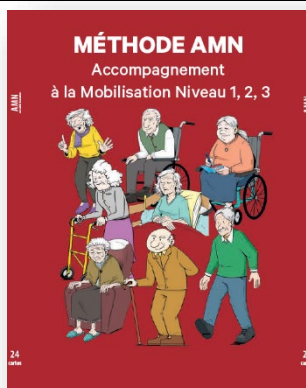
Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur soignant spécialisé dans l'accompagnement à la mobilisation des personnes.

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1	
08h00 – 12h	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation</p> <p>Repérer les capacités de la personne aidée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu de cartes AMN <p>Connaître et adapter les aides à la mobilisation nécessaires à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indications • Utilisation • Entretien <p>Observation de l'accompagnement des résidents par les équipes soignantes sur le terrain</p> <p>Echange avec les intervenants après chaque accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Argumentation des pratiques mises en place • Proposition d'amélioration (dans le but d'améliorer la QVCT ainsi que l'accompagnement du résident) par le formateur
13h00 – 16h00	<p>Connaître et prévenir les TMS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les TMS : de quoi parle-t-on ? • Les TMS : comment les prévenir ? <p>Connaître et adapter les aides à la mobilisation nécessaires à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie (suite et amélioration des pratiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indications • Utilisation • Entretien <p>Observation de l'accompagnement des résidents par les équipes soignantes sur le terrain</p> <p>Echange avec les intervenants après chaque accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Argumentation des pratiques mises en place • Proposition d'amélioration (dans le but d'améliorer la QVCT ainsi que l'accompagnement du résident) par le formateur <p>Bilan de la formation</p>

Intégration et utilisation de la Méthode AMN



AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr